

Communiqué

Service de l'eau

Premier rapport sur la qualité des cours d'eau lausannois

Le Service de l'eau mène depuis 2019 une étude approfondie sur la qualité des cours d'eau situés sur le territoire lausannois. Près de 100 kilomètres de cours d'eau sont concernés sur six bassins versants. La recherche a permis d'identifier de nombreuses zones de pollution des cours d'eau et les origines de ces altérations. Les conclusions de l'étude sont relativement sévères : peu de cours d'eau sont dans un état satisfaisant d'un point de vue biologique, physico-chimique ou morphologique. Les investigations d'une équipe spécialisée se poursuivent, afin de déterminer les causes des pollutions et prioriser les mesures correctives, en collaboration avec l'autorité cantonale et les communes voisines.

La loi vaudoise sur la protection des eaux contre la pollution (LPEP) confie aux communes la mission de veiller à prévenir les cas de pollution et prendre toutes mesures utiles à cet effet. A Lausanne, le Service de l'eau assure le captage, le traitement, le stockage et le pompage, la distribution, l'évacuation et l'épuration, la protection ou encore l'analyse de l'eau. Il veille à améliorer la qualité de l'eau sur l'entier de son cycle.

Les rôles des cours d'eau sont multiples: ils sont des écosystèmes indispensables à la biodiversité, des sources indirectes d'eau potable et font aussi partie intégrante du système d'évacuation des eaux urbaines et en subissent certaines conséquences.

Pour obtenir une vision détaillée de la qualité des cours d'eau lausannois, le Service de l'eau a mis en place un programme de surveillance détaillée et pluridisciplinaire en 3 pôles (biologie, écomorphologie et chimie de l'eau-nutriments) issus de la méthode standardisée de la Confédération, le Système Modulaire Gradué (SMG).

Des stations de mesures ont été placées sur des sites stratégiques de la commune de Lausanne et selon un réseau dense (entrées et sorties de territoire, confluences de cours d'eau) afin de déceler plus facilement l'origine des pollutions et à qui incombe la responsabilité de les assainir.

Les résultats d'analyses ont démontré que les bassins versants les plus pollués sont ceux situés en zones urbaines : Vuachère, Louve et Chamberonne, avec une aggravation progressive des pollutions entre la tête de bassin et l'embouchure dans le Léman. Leur morphologie naturelle (berges et lit) est également réduite et déformée par des aménagements. Les bassins versants, situés au nord de la commune –Talent, Chandelar et les sources la Bressonne – sont peu impactés par ces pollutions et altérations morphologiques, grâce à leur environnent principalement forestier.

Les résultats présentés dans le rapport du Service de l'eau sont sans appel : l'amélioration de l'état des cours d'eau, actuellement limités dans leurs fonctions écologiques, nécessite une révision d'une partie du système d'évacuation des eaux.



A ce jour, 350 millions de francs sont investis dans la STEP de Vidy afin de rendre plus performant son système de traitement des eaux. Il est primordial que les eaux usées parviennent jusqu'à la station d'épuration et ne polluent pas les milieux naturels.

La Municipalité de Lausanne

Rapport complet sur www.lausanne.ch/vie-pratique/energies-et-eau/eau/qualite/cours-d-eau.html

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, directeur de la Sécurité et de l'économie, tél. +41 79 964 27 39
- Sébastien Apothéloz, chef du Service de l'eau, tél. +41 79 444 03 23

Lausanne, le 6 juillet 2021

Le Service de l'eau fait partie de la Direction de la sécurité et de l'économie de la Ville de Lausanne. Il est le 3e distributeur de Suisse et gère l'ensemble du cycle de l'eau, dont l'évacuation et l'épuration. Il est certifié ISO 9001, ISO 14001 et ISO 22000. Son laboratoire est accrédité ISO 17025. Il a obtenu le label Solidarit'eau suisse.